

COVID-19 : Dispositifs d'aide et de soutien psychologique

En ce temps de crise sanitaire inédite que notre société traverse, beaucoup de nos concitoyens se retrouvent affectés psychologiquement : troubles liés au confinement ; à la crise sanitaire elle-même ; à la perte d'un proche contaminé au COVID-19, bien souvent dans des conditions déplorables qui ne laissent pas de place à la possibilité de faire son deuil sereinement (funérailles écourtées et restreintes, impossibilité de faire ses adieux à son proche mourant, peu ou pas d'informations sur les circonstances du décès...) ; angoisse générée par l'exposition directe au virus pour beaucoup de professions (personnel soignant, employé de caisse etc.) ; ou en raison du lourd préjudice économique subi, les situations sont diverses et nécessitent d'y répondre avec le plus grand soin.

Si vous vous estimez victime d'un traumatisme psychologique causé ou aggravé par la situation actuelle, **sachez que vous pouvez vous faire aider. Bien que la FENVAC soit à votre écoute pour vous aider à trouver le dispositif d'accompagnement qui vous conviendra le mieux, vous trouverez ci-dessous quelques pistes pour répondre aux différents besoins.**

1/ Soutien psychologique pour toute personne en ressentant le besoin

Dans le cadre du soutien psychologique à nos concitoyens victimes du COVID-19, un **Dispositif National de Soutien médico-psychologique** a été mis en place, en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP).

⇒ Vous pouvez joindre ce dispositif, **entièrement gratuit, 24h/24 et 7j/7, à ce numéro vert : 0 800 130 000.**

- ❖ **Pour une demande directe de soutien psychologique**, vous serez redirigé vers la ligne « Croix-Rouge écoute dont le numéro direct est : **0 800 858 858.**
- ❖ **Pour une prise en charge médico-psychologique spécialisée identifiée** par les bénévoles de la plateforme, vous serez orienté vers les référents CUMP zonaux, en fonction de votre lieu de résidence.

2/ Soutien psychologique à l'égard des chefs d'entreprise

Le numéro vert spécifique pour écouter et soutenir psychologiquement les chefs d'entreprise et entrepreneurs dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 est : **0 805 655 050.**

Cette **plateforme d'aide est accessible 7/7, de 8 heures à 20 heures.**

Pour une première écoute, vous pourrez, dans la plus stricte confidentialité, bénéficier d'une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue spécialement formé. Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez, bénéficier d'une réorientation vers des structures (publiques ou privées) spécialisées dans ce type d'accompagnement.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif :

https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=90436AA1-246F-4080-9E0B-5FBFF3946FA1&filename=2139%20-

[%20CP%20Mise%20en%20place%20d%27une%20cellule%20d%27%C3%A9coute%20et%20de%20so
utien%20psychologique%20aux%20chefs%20d%27entreprise.pdf](#)

3/ Soutien psychologique à l'égard des soignants

Afin d'aider les soignants et le personnel hospitalier à faire face aux nombreuses difficultés auxquelles ils sont confrontés, l'association « **Soins aux Professionnels en Santé (SPS)** » propose un dispositif d'aide et d'accompagnement psychologique par des psychologues, médecins généralistes et psychiatres.

Cette plateforme est accessible 24h/24 et 7j/7 au numéro vert suivant : 0 805 23 23 36 ou via l'appli Asso SPS.

Ce dispositif adapté d'aide et d'accompagnement comprend :

- ❖ **une écoute téléphonique** par des psychologues avec réorientation via le numéro vert ou l'application mobile ;
- ❖ **des téléconsultations ou consultations** de psychologues, médecins généralistes et psychiatres.

Vous pouvez également trouver une liste départementale de ces professionnels de santé référents à votre disposition sur le site www.asso-sps.fr/reseau-national-du-rps pour les contacter directement, en fonction de votre lieu de résidence.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce dispositif :

<https://www.reseau-hopital-ght.fr/actualites/specialites-medicales/psychiatrie-pedopsychiatrie/covid-19-tous-mobilises-pour-un-soutien-psychologique-aux-soignants.html>

4/ Soutien psychologique à l'égard des familles, aidants et proches

Le **01 48 00 48 00** est un numéro gratuit, joignable de **13h à 21h, 7j/7**, destiné aux aidants ou membres de l'entourage, quel que soit leur âge, et vivant en Ile-de-France, qui s'inquiètent pour un proche confiné ou en hospitalisation.

Ce dispositif consiste à :

- ❖ **Orienter et informer** : conseils, orientations, et informations sur les services et prises en charge adaptées, en faisant le lien avec l'ensemble des ressources nationales et régionales existantes (numéros verts Covid, CUMP, urgences, associations de patients, orientation médicale, psychiatrique ou sociale, etc.).
- ❖ **Soutenir et accompagner** : un soutien psychologique sous forme des téléconsultations de 30 minutes renouvelables 3 fois maximum avec un pool de psychologues.

Pour les familles qui souhaiteraient avoir des nouvelles de leur proche hospitalisé en établissement de santé, vous pouvez contacter directement le 0800 130 000 (n° vert national).